

PREMIER TRIMESTRE 2015

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2015

La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le premier trimestre

Faits saillants du premier trimestre 2015

- Solide croissance des portefeuilles de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires : hausse de 20 % d'un exercice à l'autre
- Croissance de 8 % des prêts hypothécaires du secteur B2B Banque d'un exercice à l'autre
- Solide performance au chapitre du crédit, avec un niveau toujours bas de pertes sur prêts de 10,5 millions \$
- Levier d'exploitation ajusté positif d'un exercice à l'autre
- La modification des taux par la Banque du Canada a eu une incidence temporaire de 0,04 \$ sur le résultat par action

	RÉSULTAT NET (EN MILLIONS DE DOLLARS)	RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
Comme présenté	35,8 \$	1,15 \$	9,9 %
Base ajustée ¹	40,5 \$	1,32 \$	11,3 %

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 40,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$, pour le premier trimestre 2015, soit une hausse respective de 3 % et 2 %, comparativement à un résultat net ajusté de 39,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour la période correspondante de 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,3 % pour le premier trimestre 2015, par rapport à 11,7 % pour le premier trimestre 2014. Au premier trimestre 2015, les éléments d'ajustement comprennent une charge de 3,6 millions \$, après impôts sur le résultat, ou 0,12 \$ par action, au titre de l'annonce récente du départ à la retraite du président et chef de la direction de la Banque, qui a eu une incidence sur le résultat net comme présenté. Comme présenté, le résultat net a totalisé 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour le premier trimestre 2015, par rapport à un résultat net de 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2014. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 9,9 % pour le premier trimestre 2015, par rapport à celui de 10,5 % pour le premier trimestre 2014.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre 2015, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons dégagé un bon rendement au premier trimestre, grâce à l'accroissement de 7 % de notre portefeuille de prêts commerciaux, qui a enregistré une croissance de 20 % au cours des douze derniers mois. Le recul de 25 points de base du taux de financement à un jour par la Banque du Canada en janvier a pesé temporairement sur nos résultats du premier trimestre. Toutefois, il devrait avoir une incidence relativement neutre sur le résultat par action pour l'exercice complet. Dans ce contexte de taux d'intérêt difficile, notre contrôle rigoureux des dépenses et la qualité de crédit constante du portefeuille de prêts ont contribué à notre performance financière. »

M. Robitaille a ajouté : « À plus long terme, nous continuerons de nous concentrer sur le développement accru de nos activités commerciales à marge plus élevée des Services aux entreprises et de B2B Banque. Nous maintenons notre engagement à dégager de la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons d'accroître sans cesse l'efficacité opérationnelle, de maximiser le levier d'exploitation et de générer une croissance durable de notre rentabilité dans chacun de nos secteurs d'activité. »

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de certaines charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	25
Renseignement aux actionnaires	44

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	VARIATION	31 JANVIER 2014	VARIATION
Rentabilité					
Revenu total	218 160 \$	221 421 \$	(1) %	216 109 \$	1 %
Résultat net	35 835 \$	33 754 \$	6 %	35 525 \$	1 %
Résultat dilué par action	1,15 \$	1,09 \$	6 %	1,16 \$	(1) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	9,9 %	9,5 %		10,5 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) - mesure mise à jour ^{[1],[2]}	1,83 %	1,84 %		1,86 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	73,7 %	75,1 %		73,6 %	
Levier d'exploitation ^[1]	1,9 %	(5,8)%		8,1 %	
Par action ordinaire					
Cours de l'action - Clôture	46,81 \$	49,58 \$	(6) %	45,73 \$	2 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	10,4x	11,0x		11,8x	
Valeur comptable ^[1]	46,34 \$	45,89 \$	1 %	44,03 \$	5 %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	101 %	108 %		104 %	
Dividendes déclarés	0,54 \$	0,52 \$	4 %	0,51 \$	6 %
Rendement de l'action ^[1]	4,6 %	4,2 %		4,5 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	46,7 %	47,8 %		44,1 %	
Mesures financières ajustées					
Résultat net ajusté ^[1]	40 468 \$	42 591 \$	(5) %	39 261 \$	3 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,32 \$	1,39 \$	(5) %	1,29 \$	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,3 %	12,2 %		11,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	71,4 %	70,3 %		71,8 %	
Levier d'exploitation ajusté ^[1]	(1,5)%	(0,1)%		1,1 %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	41,1 %	37,3 %		39,6 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)					
Actif au bilan ^[3]	37 435 \$	36 483 \$	3 %	34 273 \$	9 %
Prêts et acceptations	27 760 \$	27 430 \$	1 %	27 092 \$	2 %
Dépôts	24 647 \$	24 523 \$	1 %	23 804 \$	4 %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »					
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,8 %	7,9 %		7,6 %	
Catégorie 1	9,3 %	9,4 %		9,1 %	
Total	12,0 %	12,6 %		12,4 %	
Autres renseignements					
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 718	3 667		3 850	
Nombre de succursales	151	152		153	
Nombre de guichets automatiques	417	418		422	

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Calculée comme le revenu net d'intérêt divisé par l'actif productif moyen. Voir la rubrique sur les modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt à la page 4 et la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

[3] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Revue des faits saillants

Le secteur Particuliers et Entreprises, qui comprend les groupes Services aux particuliers et Services aux entreprises, a à nouveau connu une bonne performance au cours du trimestre avec une croissance de 9 % de son résultat net par rapport au premier trimestre de 2014.

Le développement des activités des Services aux entreprises a continué d'être le principal moteur de notre croissance au cours du trimestre. Avec une croissance de 20 % des prêts commerciaux et de 11 % des prêts hypothécaires commerciaux d'un exercice à l'autre, les portefeuilles combinés de prêts aux entreprises totalisent aujourd'hui 6,2 milliards \$, représentant 22 % des prêts totaux de la Banque. Au cours des deux dernières années, soit depuis le premier trimestre de 2013, ces portefeuilles ont crû de 1,4 milliard \$, soit 28 %.

Les activités des Services aux entreprises sont d'autant plus porteuses pour la Banque que la qualité de crédit de leurs portefeuilles continue d'être très solide. La stratégie de la Banque de n'intervenir que dans des créneaux de marché spécifiques, choisis notamment en fonction de la qualité des emprunteurs, s'avère judicieuse. Par surcroît, ces segments ciblés présentent de forts potentiels de croissance pour la Banque, principalement à cause de l'expertise très spécialisée requise pour les servir. Le développement fructueux dans les secteurs de l'énergie, manufacturier, des professionnels de la santé, des garderies et du financement d'équipement en sont quelques exemples.

Alors que la saison des REER bat son plein, les équipes des Services aux particuliers profitent de l'occasion pour revoir les stratégies d'épargne et d'investissement de leurs clients. La solide base de clientèle détenant ses dépôts à la Banque, ces produits constituent un atout important pour la Banque. Il s'agit en outre d'une stratégie porteuse pour l'entreprise alors que les revenus découlant des fonds communs de placement ont continué de croître, à un rythme de 24 % au premier trimestre de 2014 comparativement au même trimestre l'an passé.

De son côté, B2B Banque a poursuivi son développement dans le marché des prêts hypothécaires. Grâce à sa vaste gamme de produits, l'une des plus complètes offertes aux courtiers hypothécaires, l'offre de B2B Banque comble efficacement les besoins variés auxquels ces derniers doivent répondre, incluant la demande pour des produits hypothécaires alternatifs. Le succès de B2B Banque repose sur la qualité de son offre pour ces produits comme pour les prêts investissements, les comptes à intérêt élevé et les comptes d'investissement, ainsi que sur son modèle d'affaires unique, qui se consacre exclusivement au marché des conseillers financiers et des courtiers.

Enfin, avec maintenant près de 3 milliards \$ d'actifs sous administration, le secteur d'activités Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a une taille qui lui permet d'être de plus en plus concurrentielle et d'apporter un complément solide aux opérations de la Banque.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2015, ainsi que de sa performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 26 février 2015, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2015, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2014 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Modifications à la présentation de l'information financière - compensation des instruments financiers et incidence sur la marge nette d'intérêt

Le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou les flux de trésorerie de la Banque. Le tableau ci-après présente les ajustements.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU JANVIER 31 2014	AU AVRIL 30 2014	AU JUILLET 31 2014	AU OCTOBRE 31 2014
Actif total - Comme présenté antérieurement	33 631 283 \$	34 260 996 \$	34 328 155 \$	34 848 681 \$
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif total	641 379	1 670 840	1 961 122	1 634 104
Actif total	34 272 662 \$	35 931 836 \$	36 289 277 \$	36 482 785 \$

À la lumière de ces modifications, la Banque a passé en revue l'utilisation qu'elle fait de la marge nette d'intérêt à titre de mesure financière pour présenter un indicateur plus utile qui soit davantage conforme à la pratique de l'industrie. Désormais, la marge nette d'intérêt est définie comme le ratio du revenu net d'intérêt par rapport à l'actif productif moyen, compte non tenu de l'actif productif moyen du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux (« VMBL et MC »). Cette nouvelle mesure est axée sur les activités bancaires et élimine la volatilité de la marge nette d'intérêt liée à la variation des actifs utilisés dans les activités de courtage et les opérations de négociation. Pour les trimestres et l'exercice clos en 2014, les mesures de la marge nette d'intérêt et de l'actif productif moyen ont été modifiées en conséquence et sont présentées dans le tableau ci-après.

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				POUR L'EXERCICE CLOS LE	
	31 JANVIER 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2014	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014
Revenu net d'intérêt (A)	140 856 \$	138 726 \$	141 249 \$	140 149 \$	139 496 \$	560 980 \$
Actif moyen - Comme présenté antérieurement (B)	33 648 044	33 774 419	34 030 333	34 632 148	s. o.	34 023 265
Actif productif moyen - Comme présenté antérieurement	32 815 867	32 667 273	32 914 630	33 488 875	s. o.	32 974 163
Incidence de l'adoption des modifications à l'IAS 32 sur l'actif productif moyen	711 026	1 431 353	2 209 391	1 792 491	s. o.	1 536 926
Actif productif moyen de VMBL et MC	(3 546 023)	(4 564 592)	(5 407 252)	(5 097 813)	s. o.	(4 654 654)
Actif productif moyen - Mesure mise à jour (C)	29 980 870 \$	29 534 034 \$	29 716 769 \$	30 183 553 \$	30 219 544 \$	29 856 435 \$
Marge nette d'intérêt - Comme présentée antérieurement (A/B)	1,66 %	1,68 %	1,65 %	1,61 %	s. o.	1,65 %
Marge nette d'intérêt - Mesure mise à jour (A/C)	1,86 %	1,93 %	1,89 %	1,84 %	1,83 %	1,88 %

Perspectives économiques

En 2015, la croissance mondiale devrait bénéficier grandement, bien que de façon inégale, du recul des prix du pétrole attribuable essentiellement à l'abondance de l'offre. Aux États-Unis, le rythme modéré de la croissance économique s'est accéléré pour passer à la vitesse supérieure, et l'amélioration des conditions du marché de l'emploi devrait soutenir des hausses modestes du taux directeur au deuxième semestre de 2015. Au Canada, il est prévu que la baisse du prix du pétrole aura une incidence quelque peu négative sur l'économie, entraînant la détérioration des termes de l'échange et un ralentissement de la croissance des revenus. Les répercussions à court terme du choc pétrolier ont commencé à se faire sentir à la fin de 2014 et au début de 2015 dans les provinces productrices de pétrole, notamment en Alberta, les sociétés du secteur pétrolier ayant réduit leurs dépenses en capital et leur effectif. Les prix du pétrole devraient demeurer bas à court terme en raison de la hausse des stocks, mais pourraient rebondir au deuxième semestre de 2015 si la confrontation entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les producteurs nord-américains de pétrole prend fin.

La dépréciation considérable du dollar canadien au cours des deux dernières années, la baisse des coûts de l'énergie et la confiance des consommateurs américains ont déjà donné lieu à un rééquilibrage rapide de la performance des économies régionales. En Ontario et au Québec, la croissance économique donne des signes concrets d'accélération, stimulée par les exportations de produits non-énergétiques. Les dépenses en capital ont également commencé à augmenter dans le secteur manufacturier et, grâce à l'amélioration des exportations et de l'emploi, on s'attend aussi à un accroissement des investissements des entreprises dans la région centrale du Canada. Dans l'ensemble, l'économie canadienne devrait croître à un rythme d'environ 2,0 % en 2015 et de 2,4 % en 2016, en regard d'une croissance de 2,4 % en 2014.

Avant le choc pétrolier, les pressions inflationnistes sous-jacentes avaient été neutralisées en raison des capacités inutilisées dans l'économie et de la faible augmentation des salaires. Le recul des prix du pétrole a accru les risques de baisse pour la projection d'inflation. Par conséquent, la Banque du Canada a réduit son taux cible de financement à un jour de 25 points de base, pour le fixer à 0,75 % en janvier, et les marchés prévoient qu'elle le réduira davantage à court terme, en l'absence d'une entente entre les membres de l'OPEP visant à réduire la production ou de tout autre événement susceptible d'entraîner une augmentation durable des prix du pétrole. À ce titre, le taux directeur pourrait se situer à 0,50 % à la fin de 2015. Comme les taux d'intérêt devraient demeurer à des niveaux historiquement bas en 2015, tout semble indiquer un atterrissage en douceur du secteur canadien de l'habitation, qui est toujours sensible aux facteurs macroéconomiques liés au niveau des taux d'intérêt et de l'emploi.

Indépendamment de la légère baisse des taux d'intérêt prévue en 2015 et de l'accélération de la croissance économique dans la région centrale du Canada, l'approche ciblée de la Banque en matière de croissance dans des créneaux de marché à rendement plus élevé, ses efforts renouvelés de développement des affaires et sa solide position en matière de fonds propres devraient contribuer de manière positive à la performance de la Banque en 2015.

Performance financière 2015

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction et la performance de la Banque pour 2015. Ces objectifs financiers étaient fondés sur les hypothèses présentées aux pages 22 et 23 du rapport annuel 2014 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tenaient pas compte des éléments d'ajustement.

OBJECTIFS FINANCIERS 2015 ^[1]	OBJECTIFS DE 2015	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015
Résultat dilué par action ajusté	Croissance de 5 % à 8 %	2 %
Ratio d'efficacité ajusté	< 71,0 %	71,4 %
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	0,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	≥ 12,0 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	> 7,0 %	7,8 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs financiers de 2015, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

Dans un contexte de taux d'intérêt de plus en plus difficile, la direction est d'avis que la Banque est toujours en voie de réaliser ses objectifs. La gestion rigoureuse des dépenses et l'accent mis sur la concrétisation des occasions d'affaires devraient améliorer l'efficacité. La bonne croissance interne des produits à marge plus élevée, principalement au moyen des activités commerciales, et la solide qualité du crédit devraient soutenir la performance financière globale.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu net d'intérêt	139 496 \$	140 149 \$	140 856 \$
Autres revenus	78 664	81 272	75 253
Revenu total	218 160	221 421	216 109
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 472	1 508	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 500
Frais autres que d'intérêt	160 697	166 299	159 133
Résultat avant impôts sur le résultat	45 491	43 114	45 340
Impôts sur le résultat	9 656	9 360	9 815
Résultat net	35 835 \$	33 754 \$	35 525 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 399	2 395	2 501
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33 436 \$	31 359 \$	33 024 \$
Résultat par action dilué	1,15 \$	1,09 \$	1,16 \$

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base non conforme aux PCGR et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance.

Les éléments d'ajustement ont trait aux regroupements d'entreprises qui sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque, aux charges de restructuration qui sont comprises dans les résultats comme présentés du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et du secteur Autres et à une charge de rémunération qui est incluse dans les résultats comme présentés du secteur Autres, comme il est précisé ci-après.

À la suite de la décision de M. Robitaille de prendre sa retraite le 1^{er} novembre 2015, la Banque et M. Robitaille ont conclu une nouvelle convention d'emploi, de rétention et de transition le 21 janvier 2015. Par conséquent, le coût lié à certaines améliorations apportées au régime de retraite de M. Robitaille et évalué à 2,1 millions \$ au 21 janvier 2015 ainsi que, à la date de son départ à la retraite, 24 mois de rémunération à court terme évaluée à 2,8 millions \$, ont entièrement été provisionnés au premier trimestre 2015. Comme il est mentionné ci-après, ces éléments ont été classés à titre d'éléments d'ajustement pour le trimestre.

Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté	35 835 \$	33 754 \$	35 525 \$
Éléments d'ajustement			
Éléments liés aux regroupements d'entreprises, après impôts sur le résultat			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 083	1 108	836
Frais liés aux regroupements d'entreprises	—	2 138	2 900
	1 083	3 246	3 736
Charges de restructuration, après impôts sur le résultat			
Indemnités de départ ^[2]	—	4 429	—
Pertes de valeur liées aux projets de TI ^[3]	—	1 162	—
	—	5 591	—
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite, après impôts sur le résultat ^[2]	3 550	—	—
	4 633	8 837	3 736
Résultat net ajusté	40 468 \$	42 591 \$	39 261 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté	1,15 \$	1,09 \$	1,16 \$
Éléments d'ajustement			
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,04	0,12	0,13
Charges de restructuration	—	0,19	—
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite	0,12	—	—
	0,16	0,31	0,13
Résultat dilué par action ajusté ^[4]	1,32 \$	1,39 \$	1,29 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les indemnités de départ et la charge de rémunération liée à un départ à la retraite sont incluses au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[3] Les pertes de valeur liées aux projets de TI sont incluses au poste Frais d'occupation de locaux et technologie de l'état du résultat consolidé.

[4] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les trimestres clos le 31 octobre 2014 et le 31 janvier 2015.

Trimestre clos le 31 janvier 2015 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2014

Le résultat net s'est établi à 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour le premier trimestre 2015, comparativement à un résultat net de 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$ au premier trimestre 2014. Le résultat net ajusté a été de 40,5 millions \$ au premier trimestre clos le 31 janvier 2015, en hausse par rapport à 39,3 millions \$ au trimestre correspondant de 2014, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,32 \$, en comparaison d'un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$ en 2014.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 2,1 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 218,2 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à un revenu total de 216,1 millions \$ au premier trimestre 2014, la hausse des autres revenus ayant été en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt d'un exercice à l'autre.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 1,4 million \$, ou 1 %, pour se fixer à 139,5 millions \$ pour le premier trimestre 2015, par rapport à un revenu net d'intérêt de 140,9 millions \$ pour le premier trimestre 2014, du fait principalement de la compression découlant de la baisse des portefeuilles de prêts personnels à rendement plus élevé au cours des douze derniers mois. Dans l'ensemble, la marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué, pour s'établir à 1,83 % au premier trimestre 2015, comparativement à 1,86 % au premier trimestre 2014, en raison essentiellement de la composition légèrement moins favorable des prêts personnels et de la diminution des rendements des prêts hypothécaires.

Les **autres revenus** ont augmenté de 3,4 millions \$, ou 5 %, pour atteindre 78,7 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à 75,3 millions \$ au premier trimestre 2014. La hausse des revenus de trésorerie et de marchés financiers attribuable principalement à l'augmentation des profits nets réalisés sur les valeurs mobilières, ainsi que la solidité constante des commissions sur les ventes de fonds communs de placement sont les principaux facteurs de l'augmentation d'un exercice à l'autre. À la fin du premier trimestre 2015, la réévaluation de certains dérivés utilisés dans les activités de couverture a donné lieu à une perte de 1,3 million \$ dans les autres revenus en raison du recul soudain des taux à court terme. Toutefois, cette perte devrait être pleinement compensée d'ici la fin de l'exercice. De plus, les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 0,2 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2014, lesquels avaient été avantagés par des pénalités plus élevées sur les remboursements anticipés de prêts dans les portefeuilles commerciaux totalisant 1,8 million \$.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2015, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$, en comparaison de 1,1 million \$ au premier trimestre 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au premier trimestre 2015, soit le même niveau qu'au premier trimestre 2014. Les pertes sur prêts sont demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts et le contexte du crédit toujours favorable. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1,6 million \$, pour atteindre 160,7 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à des frais autres que d'intérêt de 159,1 millions \$ au premier trimestre 2014. Cette augmentation tient compte surtout de l'incidence nette des éléments d'ajustement, puisque la charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ engagée au premier trimestre 2015 a été partiellement contrebalancée par la baisse de 3,9 millions \$ des frais liée aux regroupements d'entreprises, étant donné que B2B Banque a complété les activités d'intégration au quatrième trimestre 2014. La Banque continue de gérer ses coûts au moyen du contrôle rigoureux des dépenses et de la revue des processus, de sorte que les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés essentiellement inchangés, comme il est mentionné ci-après.

Au premier trimestre 2015, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 2,8 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2014 pour atteindre 88,3 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, au premier trimestre 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération de 4,9 millions \$. La réduction de l'effectif découlant de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2014, combinée aux dernières synergies de coûts réalisées par B2B Banque en 2014, ont donné lieu à une diminution de 2,1 millions \$ des salaires et avantages du personnel d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 2,5 millions \$ pour s'établir à 48,4 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2014. L'augmentation découle surtout de la croissance continue des activités et de la bonification des services virtuels.

Les **autres frais autres que d'intérêt** de 24,0 millions \$ pour le premier trimestre 2015 sont demeurés relativement inchangés par rapport à ceux du premier trimestre 2014, signe que le contrôle rigoureux des coûts se poursuit.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,4 % au premier trimestre 2015, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,8 % au premier trimestre 2014. La direction maintient son engagement à exercer un contrôle rigoureux des dépenses en raison des niveaux historiquement bas des taux d'intérêt et d'un contexte de ralentissement de la croissance.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, les impôts sur le résultat ont été de 9,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 21,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, les impôts sur le résultat ont été de 9,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 21,6 %.

Trimestre clos le 31 janvier 2015 comparativement au trimestre clos le 31 octobre 2014

Le résultat net a atteint 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour le premier trimestre 2015, par rapport à un résultat net de 33,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,09 \$, pour le quatrième trimestre 2014. Comme il a été mentionné précédemment, le résultat net du premier trimestre 2015 a subi l'incidence d'une charge de rémunération liée au départ à la retraite de 4,9 millions \$ (3,6 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 0,12 \$ par action sur une base diluée. Le résultat net du quatrième trimestre 2014 comprenait des charges de restructuration de 7,6 millions \$ (5,6 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 0,19 \$ par action sur une base diluée. Le résultat net ajusté a atteint 40,5 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$, par rapport à un résultat net ajusté de 42,6 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le quatrième trimestre 2014.

Le revenu total a diminué pour s'établir à 218,2 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à un revenu total de 221,4 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a baissé de 0,7 million \$ séquentiellement, pour s'établir à 139,5 millions \$ au premier trimestre 2015, du fait essentiellement de la baisse saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué séquentiellement de 1 point de base, pour s'établir à 1,83 % au premier trimestre 2015, en comparaison de la marge nette d'intérêt de 1,84 % au quatrième trimestre 2014, essentiellement pour la même raison.

Les autres revenus ont baissé de 2,6 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 78,7 millions \$ au premier trimestre 2015, du fait essentiellement de la diminution des commissions sur prêts découlant des pénalités moins élevées sur les remboursements anticipés dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux, ainsi que de la perte de 1,3 million \$ liée à la réévaluation de certains dérivés utilisés aux fins des activités de couverture, comme il a été mentionné précédemment. Le tout a été contrebalancé en partie par la hausse des revenus de trésorerie et de marchés financiers attribuable aux profits nets réalisés plus élevés sur les valeurs mobilières.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,5 million \$ au premier trimestre 2015, un niveau inchangé par rapport à celui du quatrième trimestre 2014. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 10,5 millions \$, au premier trimestre 2015, soit au même niveau qu'au quatrième trimestre 2014, reflet de la haute qualité continue du portefeuille et des conditions de crédit favorables.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 160,7 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à ceux de 166,3 millions \$ du quatrième trimestre 2014. Compte non tenu d'une charge de rémunération engagée au premier trimestre de 2015 et des frais liés aux regroupements d'entreprises et charges de restructuration engagés au quatrième trimestre 2014, les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés séquentiellement, la Banque ayant continué de contrôler ses coûts de manière prudente.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	241 499 \$	248 855 \$	176 097 \$
Valeurs mobilières	5 332 076	4 880 460	4 763 022
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 226 135	3 196 781	1 565 200
Prêts et acceptations, montant net	27 644 488	27 310 208	26 972 559
Autres actifs	990 730	846 481	795 784
	37 434 928 \$	36 482 785 \$	34 272 662 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	24 647 244 \$	24 523 026 \$	23 803 938 \$
Autres passifs	5 679 489	5 103 778	3 692 582
Dette liée aux activités de titrisation	5 062 301	4 863 848	4 865 326
Dette subordonnée	448 044	447 523	445 977
Capitaux propres	1 597 850	1 544 610	1 464 839
	37 434 928 \$	36 482 785 \$	34 272 662 \$

[1] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 37,4 milliards \$ au 31 janvier 2015, en hausse de 1,0 milliard \$, ou 3 %, par rapport à l'actif au bilan de 36,5 milliards \$ au 31 octobre 2014. Cette hausse est principalement liée au niveau plus élevé des liquidités et de la croissance du portefeuille de prêts, comme il est précisé ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 8,8 milliards \$ au 31 janvier 2015, une hausse de 0,5 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2014. Le niveau plus élevé de liquidités reflète principalement l'augmentation des actifs utilisés dans les activités sur les marchés des capitaux. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,6 milliards \$ au 31 janvier 2015, une hausse de 334,3 millions \$ par rapport au 31 octobre 2014, la croissance interne soutenue des portefeuilles de prêts aux entreprises à marge plus élevée et l'accroissement du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de B2B Banque ayant été légèrement contrebalancés par les remboursements continus dans le portefeuille de prêts à l'investissement. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 208,3 millions \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2014, et les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 169,3 millions \$, ou 6 %, au cours de la même période, la Banque continuant de se concentrer sur le développement de ses activités commerciales. Les prêts personnels ont diminué de 97,8 millions \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2014, la réduction du portefeuille de prêts à l'investissement s'étant poursuivie, quoique plus lentement, malgré les ventes brutes de 72,0 millions \$. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 50,8 millions \$ par rapport au 31 octobre 2014, sous l'impulsion surtout des solutions hypothécaires de B2B Banque.

Passif

Les dépôts de particuliers se sont établis à 18,5 milliards \$ au 31 janvier 2015, une baisse de 0,2 milliard \$, ou 1 %, par rapport à 18,7 milliards \$ au 31 octobre 2014, la Banque ayant optimisé sa stratégie actuelle de financement en se concentrant sur les dépôts directs de clients obtenus par l'entremise de son réseau de succursales, en ayant davantage accès à des sources de financement institutionnel et en réduisant le recours global à du financement obtenu auprès de courtiers par l'entremise de B2B Banque. À l'opposé, les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,4 milliard \$, ou 6 %, depuis le 31 octobre 2014 pour s'établir à 6,2 milliards \$ au 31 janvier 2015, ce qui s'explique surtout par les nouveaux dépôts institutionnels obtenus au premier trimestre 2015, les coûts du financement issu de cette source ayant continué de baisser. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 31 janvier 2015, un niveau relativement inchangé en comparaison à 76 % au 31 octobre 2014. Ce ratio demeure toutefois très supérieur à la moyenne canadienne et contribue à la solidité en matière de liquidités de la Banque.

La dette liée aux activités de titrisation, qui demeure une source privilégiée de financement à taux fixe, s'est établie à 5,1 milliards \$, en hausse de 198,5 millions \$, ou 4 %, par rapport au 31 octobre 2014. La dette subordonnée n'a relativement pas changé depuis le 31 octobre 2014 et s'est établie à 0,4 milliard \$ au 31 janvier 2015.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 597,9 millions \$ au 31 janvier 2015, comparativement à 1 544,6 millions \$ au 31 octobre 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la variation des réserves de couvertures des flux de trésorerie comprises dans le cumul des autres éléments du résultat global, et par la contribution du résultat net pour l'exercice, déduction faite des dividendes déclarés. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 46,34 \$ au 31 janvier 2015, comparativement à 45,89 \$ au 31 octobre 2014. Au 20 février 2015, 28 944 619 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis à respectivement 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de l'incidence de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation des fonds propres (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir le rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,8 %, 9,3 % et 12,0 % au 31 janvier 2015. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 105 961 \$	1 087 224 \$	1 014 033 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 325 594 \$	1 306 857 \$	1 219 237 \$
Total des fonds propres	1 711 702 \$	1 747 526 \$	1 665 670 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[2]	14 244 056 \$	13 844 014 \$	13 400 908 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,8 %	7,9 %	7,6 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,3 %	9,4 %	9,1 %
Ratio total des fonds propres	12,0 %	12,6 %	12,4 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué pour s'établir à 7,8 % au 31 janvier 2015 par rapport à 7,9 % au 31 octobre 2014. L'incidence de l'accroissement des activités commerciales sur l'actif pondéré en fonction des risques n'ayant été contrebalancé qu'en partie par les fonds propres générés en interne.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En date du 1^{er} janvier 2015, le BSIF a remplacé, en fonction de sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 3,7 % au 31 janvier 2015 et respectait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 325 594 \$
Total des expositions	36 207 486 \$
Ratio de levier Bâle III	3,7 %

Dividendes

Le 11 février 2015, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 6 mars 2015. Au cours de sa réunion tenue le 26 février 2015, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,54 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2015 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2015. Comme au trimestre précédent, le conseil d'administration a déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,54 \$	0,52 \$	0,51 \$	2,06 \$	1,98 \$	1,84 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	46,7 %	47,8 %	44,1 %	45,7 %	52,0 %	37,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	41,1 %	37,3 %	39,6 %	38,7 %	39,0 %	36,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement / risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 43 du rapport annuel 2014 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Prêts personnels	5 550 \$	7 610 \$	4 473 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 523	2 154	648
Prêts hypothécaires commerciaux	1 908	264	2 892
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	1 519	472	2 487
	10 500 \$	10 500 \$	10 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,15 %	0,15 %	0,15 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au premier trimestre 2015, soit le même niveau qu'au quatrième trimestre 2014 et qu'au trimestre correspondant il y a un an. Le niveau toujours bas des provisions pour pertes sur prêts est le signe de la solidité sous-jacente globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et du maintien des faibles taux d'intérêt sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 1,1 million \$ par rapport aux pertes sur prêts très basses du premier trimestre 2014, par suite principalement de la normalisation des provisions dans les portefeuilles de B2B Banque. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 2,1 millions \$, principalement en raison des pertes plus basses chez B2B Banque au premier trimestre 2015.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,9 million \$ par rapport aux niveaux très bas du premier trimestre 2014. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une baisse de 0,6 million \$.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux ont totalisé 3,4 millions \$ au premier trimestre 2015, une diminution de 2,0 millions \$ d'un exercice à l'autre, attribuable aux règlements favorables et à l'amélioration constatée au premier trimestre 2015. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts de ces portefeuilles ont augmenté d'un montant combiné de 2,7 millions \$, les pertes sur prêts du quatrième trimestre 2014 ayant été avantagées considérablement par un règlement favorable relatif à un prêt commercial.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	22 183 \$	22 359 \$	22 752 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	37 456	32 843	32 384
Prêts hypothécaires commerciaux	43 277	16 633	23 701
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	22 873	30 245	35 095
	125 789	102 080	113 932
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(15 310)	(21 951)	(31 026)
Provisions cumulatives collectives	(25 552)	(17 238)	(18 558)
	(40 862)	(39 189)	(49 584)
Prêts douteux, montant net	84 927 \$	62 891 \$	64 348 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(74 852) \$	(80 182) \$	(69 472) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,45 %	0,37 %	0,42 %
Montant net	0,31 %	0,23 %	0,24 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 125,8 millions \$ au 31 janvier 2015, en hausse par rapport à 102,1 millions \$ au 31 octobre 2014. Dans l'ensemble, l'augmentation des prêts hypothécaires commerciaux douteux, essentiellement liée à une exposition nette adéquatement garantie, a contrebalancé l'amélioration continue dans le portefeuille de prêts commerciaux depuis le début de l'exercice. Une hausse de 4,6 millions \$ des prêts douteux dans le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, liée à l'accroissement du portefeuille de B2B Banque, a également contribué à l'augmentation globale des prêts douteux bruts depuis le début de l'exercice. Malgré ces facteurs, les prêts douteux bruts se sont maintenus à des niveaux historiquement bas

et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 6,6 millions \$ pour s'établir à 15,3 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements à l'égard des prêts commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 8,3 millions \$ au cours de la même période, ce qui est conforme au niveau plus élevé des prêts douteux. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,45 % des prêts et des acceptations au 31 janvier 2015, 0,37 % au 31 octobre 2014 et 0,42 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2014. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* (le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité), qui décrit deux nouvelles exigences en matière de liquidité auxquelles s'ajoutent des mesures supplémentaires relatives à la présentation. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) allaient devenir les normes réglementaires minimales. D'autres mises à jour sur le LCR, le NSFR et les outils de suivi du risque de liquidité ont été publiées en 2013 et en 2014.

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée *Normes de liquidité (LAR)*, qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB (LCR et NSFR). À ces exigences s'ajoutent des mesures de surveillance additionnelles, y compris des outils de suivi du risque de liquidité et de liquidité intrajournalière qui sont prises en compte dans le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC) du BSIF. La ligne directrice LAR a ensuite été mise à jour en novembre 2014 afin de clarifier l'interprétation et l'application de certaines directives. La date de mise en œuvre de la norme sur le ratio LCR était le 1^{er} janvier 2015. Après la fin du trimestre, la Banque a déposé le rapport LCR au 31 janvier 2015 auprès du BSIF, qui respectait amplement l'exigence minimale. La Banque a également déposé le rapport sur l'outil de surveillance des FTNC.

Le 16 juillet 2014, le BSIF a publié des exigences en matière de divulgation relatives au LCR pour les *banques d'importance systémique intérieure (BISi)* dans la ligne directrice *D-11 - Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*. Ces exigences s'appliqueront à compter du deuxième trimestre 2015. Puisque la Banque n'est pas une BISi, elle n'est pas assujettie à ces exigences en matière de divulgation. À l'heure actuelle, la Banque évalue de quelle manière elle divulguera l'information sous-jacente sur la liquidité.

Le 9 décembre 2014, le CBCB a publié les normes relatives à la divulgation du NSFR aux fins de consultation, après la publication de la norme du NSFR en octobre 2014. La période de commentaires sur ce document consultatif prend fin le 6 mars 2015.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 31 janvier 2015, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)

AU 31 JANVIER
2015

AU 31 OCTOBRE
2014

Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt

Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	16 393 \$	10 297 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(19 299) \$	(21 990) \$

Le tableau ci-dessus présente la sensibilité aux variations des taux d'intérêt de la Banque au 31 janvier 2015. En règle générale, la Banque demeure à l'abri des fluctuations rapides de taux d'intérêt à long terme. Toutefois, le calendrier des variations du taux de financement à un jour de la Banque du Canada et les variations du taux préférentiel et des taux des acceptations bancaires à court terme qui en découlent peuvent avoir une incidence temporaire sur les marges. En l'absence de toute autre modification par la Banque du Canada, le recul récent des taux d'intérêt devrait avoir une incidence minime sur le revenu net d'intérêt au deuxième trimestre. Cependant, cette incidence serait compensée au cours des trimestres suivants de 2015. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront aux bas niveaux actuels, à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant, ce qui prolongerait les pressions exercées sur la marge nette d'intérêt.

Information sectorielle

Cette rubrique présente les activités de la Banque selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, qui comprend les groupes Services aux particuliers et Services aux entreprises, ainsi que B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Particuliers et Entreprises

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu net d'intérêt	100 970 \$	99 724 \$	98 054 \$
Autres revenus	50 583	54 083	48 630
Revenu total	151 553	153 807	146 684
Provisions pour pertes sur prêts	9 172	6 786	10 254
Frais autres que d'intérêt	102 848	108 929	99 809
Résultat avant impôts sur le résultat	39 533	38 092	36 621
Impôts sur le résultat	8 833	9 493	8 343
Résultat net	30 700 \$	28 599 \$	28 278 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	67,9 %	70,8 %	68,0 %
Résultat net ajusté ^[1]	30 700 \$	33 359 \$	28 278 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	67,9 %	66,6 %	68,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des charges de restructuration désignées comme étant des éléments d'ajustement.

Trois mois clos le 31 janvier 2015

Le résultat net comme présenté du secteur d'activité Particuliers et Entreprises s'est établi à 30,7 millions \$ pour le premier trimestre 2015, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 28,3 millions \$ pour le premier trimestre 2014. Le résultat net ajusté n'a pas changé par rapport au résultat net comme présenté pour le premier trimestre 2015 et pour le premier trimestre 2014, étant donné que seuls les résultats du quatrième trimestre 2014 comprenaient des éléments d'ajustement.

Le revenu total a augmenté de 4,9 millions \$, pour passer de 146,7 millions \$ au premier trimestre 2014 à 151,6 millions \$ au premier trimestre 2015. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2,9 millions \$ pour s'établir à 101,0 millions \$, ce qui est attribuable à la bonne croissance des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée, en partie contrebalancée par la compression de la marge. Les autres revenus ont augmenté de 2,0 millions \$, pour s'établir à 50,6 millions \$ au premier trimestre 2015, en raison surtout de la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement.

Les pertes sur prêts ont baissé de 1,1 million \$ par rapport à des pertes sur prêts de 10,3 millions \$ au premier trimestre 2014, pour s'établir à 9,2 millions \$ au premier trimestre 2015, la qualité du crédit des portefeuilles de détail et commerciaux demeurant excellente.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,0 millions \$, ou 3 %, pour passer de 99,8 millions \$ au premier trimestre 2014 à 102,8 millions \$ au premier trimestre 2015, les frais d'occupation de locaux et technologie plus importants et les niveaux du personnel des services aux entreprises plus élevés ayant été contrebalancés en partie par la baisse des salaires attribuable à l'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2014.

En comparaison du quatrième trimestre 2014, le résultat net ajusté a baissé de 8 % en raison surtout de la baisse des commissions sur prêts découlant de la diminution des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux, ainsi que de la hausse des pertes sur prêts dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Le résultat net comme présenté du quatrième trimestre 2014 a subi l'incidence négative de charges de restructuration de 6,5 millions \$ (4,8 millions \$ après impôts sur le résultat).

B2B Banque

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu net d'intérêt	42 060 \$	43 591 \$	46 197 \$
Autres revenus	8 716	8 348	9 102
Revenu total	50 776	51 939	55 299
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 472	1 508	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	1 328	3 714	246
Frais autres que d'intérêt	30 980	32 230	31 576
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	2 911	3 949
Résultat avant impôts sur le résultat	16 996	11 576	18 392
Impôts sur le résultat	4 573	3 120	4 959
Résultat net	12 423 \$	8 456 \$	13 433 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	61,0 %	67,7 %	64,2 %
Résultat net ajusté ^[2]	13 506 \$	11 702 \$	17 169 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	61,0 %	62,1 %	57,1 %

[1] Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des éléments liés aux regroupements d'entreprises désignés comme étant des éléments d'ajustement.

Trois mois clos le 31 janvier 2015

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 13,5 millions \$ au premier trimestre 2015, soit une baisse de 3,7 millions \$ par rapport à une contribution de 17,2 millions \$ au premier trimestre 2014. Le résultat net comme présenté pour le premier trimestre 2015 a été de 12,4 millions \$, comparativement à 13,4 millions \$ pour le trimestre correspondant il y a un an.

Le revenu total a diminué, pour s'établir à 50,8 millions \$ au premier trimestre 2015, comparativement à 55,3 millions \$ au premier trimestre 2014. Au premier trimestre 2015, le revenu net d'intérêt a baissé de 4,1 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de 2014, pour s'établir à 42,1 millions \$. Cette baisse s'explique surtout par la réduction des prêts à l'investissement à marge élevée survenue au cours des 18 derniers mois. En outre, la décision de la Banque de continuer de tirer parti de la diminution des coûts du financement institutionnel a entraîné une réduction des volumes de dépôts de courtiers, qui s'est également répercutée sur le revenu net d'intérêt de ce secteur. Les autres revenus ont totalisé 8,7 millions \$ au premier trimestre 2015, soit une légère baisse de 0,4 million \$ par rapport aux autres revenus du premier trimestre 2014.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a atteint 1,5 million \$ au premier trimestre 2015, en comparaison de 1,1 million \$ au premier trimestre 2014, ce qui reflète l'amortissement plus élevé de la prime nette. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les pertes sur prêts, qui ont augmenté de 1,1 million \$ en comparaison du niveau inhabituellement bas enregistré au premier trimestre 2014 et qui totalisaient 1,3 million \$ au premier trimestre 2015, ont continué de refléter la solide qualité du crédit du portefeuille ainsi que la conjoncture économique toujours bonne.

Compte non tenu des frais liés aux regroupements d'entreprises, les frais autres que d'intérêt ont baissé de 0,6 million \$, ou 2 %, pour se fixer à 31,0 millions \$ au premier trimestre 2015, en comparaison de ceux de 31,6 millions \$ pour le premier trimestre 2014, du fait essentiellement de la diminution des salaires attribuable au fait que les synergies de coûts n'ont été que partiellement contrebalancées par les hausses saisonnières des ventes et des niveaux du personnel de soutien pour la campagne REER. Au premier trimestre 2015, aucuns frais liés aux regroupements d'entreprises n'ont été engagés, les activités d'intégration ayant été finalisées au cours du quatrième trimestre 2014.

En comparaison du quatrième trimestre 2014, le résultat net ajusté a augmenté de 1,8 million \$, ce qui s'explique essentiellement par la diminution séquentielle des autres frais et par la baisse des pertes sur prêts. La diminution du revenu net d'intérêt est surtout attribuable au volume légèrement plus bas de prêts à l'investissement, les remboursements ayant été supérieurs au niveau relativement plus solide de décaissements, ainsi qu'à la réduction séquentielle des volumes des dépôts de courtiers. Grâce à l'achèvement des activités d'intégration au quatrième trimestre 2014 mentionné ci-dessus, les frais liés aux regroupements d'entreprises ont diminué de 2,9 millions \$ et ont également contribué à l'augmentation du résultat net comme présenté au cours de cette période.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu total	17 210 \$	16 159 \$	16 165 \$
Frais autres que d'intérêt	13 918	12 845	13 087
Résultat avant impôts sur le résultat	3 292	3 314	3 078
Impôts sur le résultat	883	890	826
Résultat net	2 409 \$	2 424 \$	2 252 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	80,9 %	79,5 %	81,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Trois mois clos le 31 janvier 2015

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a augmenté, pour s'établir à 2,4 millions \$ au premier trimestre 2015, par rapport à une contribution de 2,3 millions \$ au premier trimestre 2014. Le revenu total a augmenté de 1,0 million \$ pour atteindre 17,2 millions \$ au premier trimestre 2015, par rapport au revenu total de 16,2 millions \$ au premier trimestre 2014, du fait principalement des frais de souscriptions plus élevés sur le marché des titres à revenu fixe et des produits de négociation plus considérables. La hausse de 0,8 million \$ des frais autres que d'intérêt au premier trimestre 2015, qui se sont élevés à 13,9 millions \$, est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la légère hausse du revenu lié aux marchés.

Secteur Autres

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu net d'intérêt	(4 260) \$	(4 733) \$	(4 078) \$
Autres revenus	2 881	4 249	2 039
Revenu total	(1 379)	(484)	(2 039)
Frais autres que d'intérêt	12 951	9 384	10 712
Perte avant impôts sur le résultat	(14 330)	(9 868)	(12 751)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(4 633)	(4 143)	(4 313)
Perte nette	(9 697) \$	(5 725) \$	(8 438) \$
Perte nette ajustée ^[1]	(6 147) \$	(4 894) \$	(8 438) \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières ajustées ne tiennent pas compte des charges de rémunération et de restructuration désignées comme étant des éléments d'ajustement.

Trois mois clos le 31 janvier 2015

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, le secteur Autres a subi une perte nette de 9,7 millions \$ et une perte nette ajustée de 6,1 millions \$, en regard d'une perte nette et d'une perte nette ajustée équivalente de 8,4 millions \$ pour le premier trimestre 2014.

Le revenu net d'intérêt s'est établi à un montant négatif de 4,3 millions \$ au premier trimestre 2015, montant relativement inchangé par rapport à celui du premier trimestre 2014. Les autres revenus ont augmenté pour atteindre 2,9 millions \$ au premier trimestre 2015, en comparaison de 2,0 millions \$ pour le premier trimestre 2014, ce qui s'explique essentiellement par des profits nets sur les valeurs mobilières plus élevés et malgré la baisse temporaire de \$1,3 million liée à la réévaluation de dérivés utilisés dans les activités de couverture. Les frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 2,2 millions \$ pour atteindre 13,0 millions \$ au premier trimestre 2015, en comparaison de 10,7 millions \$ au premier trimestre 2014, en raison principalement de la charge de rémunération de 4,9 millions \$ liée à l'ajustement apporté au contrat d'emploi du chef de direction de la Banque, M. Robitaille, comptabilisée au premier trimestre 2015. Compte non tenu de cette charge, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,6 millions \$, du fait essentiellement de la répartition des frais de technologie aux autres secteurs d'activité qui a été plus importante qu'au premier trimestre 2014.

Sur une base séquentielle, la perte nette ajustée du secteur a augmenté de 1,3 million \$ en raison surtout de la baisse des autres revenus et de la hausse des frais autres que d'intérêt, du fait principalement de la rémunération fondée sur des actions. Les résultats comme présentés du premier trimestre 2015 comprennent la charge de rémunération de 4,9 millions \$, mentionnée précédemment, tandis que les résultats du quatrième trimestre 2014 ont subi l'incidence de frais de restructuration de 1,1 million \$.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JUILLET 2013	30 AVRIL 2013
Revenu net d'intérêt	139 496 \$	140 149 \$	141 249 \$	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$
Autres revenus	78 664	81 272	78 396	78 164	75 253	74 094	76 493	74 420
Revenu total	218 160	221 421	219 645	216 890	216 109	215 531	221 042	214 850
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 472	1 508	1 511	5 498	1 136	1 006	1 140	1 224
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 000	9 000	9 000
Frais autres que d'intérêt	160 697	166 299	155 973	159 904	159 133	172 651	176 705	161 630
Résultat avant impôts sur le résultat	45 491	43 114	51 661	40 988	45 340	31 874	34 197	42 996
Impôts sur le résultat	9 656	9 360	11 564	9 999	9 815	6 008	7 213	9 157
Résultat net	35 835 \$	33 754 \$	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$
Résultat par action								
de base	1,16 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$
dilué	1,15 \$	1,09 \$	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	9,9 %	9,5 %	11,2 %	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %
Actif au bilan ^[2] (en millions de dollars canadiens)	37 435 \$	36 483 \$	36 289 \$	35 932 \$	34 273 \$	33 911 \$	33 758 \$	34 480 \$
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	40 468 \$	42 591 \$	42 355 \$	39 375 \$	39 261 \$	38 526 \$	38 547 \$	39 247 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,32 \$	1,39 \$	1,35 \$	1,29 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,24 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	11,3 %	12,2 %	11,9 %	11,9 %	11,7 %	11,7 %	12,0 %	12,2 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Les chiffres comparatifs de 2014 tiennent compte de l'adoption des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers: présentation*. Les chiffres comparatifs de 2013 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 61 à 64 du rapport annuel 2014. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre 2015 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à la norme existante relative à la compensation des instruments financiers, comme il est mentionné à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière, ainsi que les nouvelles normes et modifications sur les droits ou taxes et la comptabilité de couverture lors de la novation de dérivés. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes, les modifications à des normes existantes et les nouvelles méthodes comptables.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié des nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2015, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	33 436 \$	31 359 \$	33 024 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	4 633	8 837	3 736
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	38 069 \$	40 196 \$	36 760 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 335 437 \$	1 308 215 \$	1 244 090 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,9 %	9,5 %	10,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,3 %	12,2 %	11,7 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de l'actif productif moyen, comme il est décrit à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

L'actif productif moyen comprend les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les prêts, nets des provisions cumulatives, compte non tenu de l'actif productif moyen du

secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a modifié sa définition de la marge nette d'intérêt, comme il est décrit à la rubrique Modifications à la présentation de l'information financière. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2014 ont été modifiées en conséquence.

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, comme il est présenté ci-après et dans le tableau de la rubrique sur les éléments d'ajustement.

Éléments d'ajustement

Les éléments d'ajustement sont liés aux regroupements d'entreprises ainsi qu'aux plans de restructuration et à une charge de rémunération spéciale.

Les éléments liés aux regroupements d'entreprises ont trait aux profits et aux charges découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants non récurrents et sans effet de trésorerie. La réévaluation de la contrepartie éventuelle et les frais liés aux regroupements d'entreprises ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents. Les éléments liés aux regroupements d'entreprises sont inclus dans les résultats comme présentés du secteur d'activité B2B Banque.

Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des pertes de valeur liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. Les charges de restructuration sont incluses dans les résultats comme présentés du secteur d'activité Particuliers et Entreprises et du secteur Autres.

La charge de rémunération a trait à l'ajustement au contrat d'emploi du chef de la direction de la Banque, M. Robitaille, apporté à la suite de l'annonce récente de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération est incluse dans le résultat comme présenté du secteur Autres.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 janvier 2015 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	26
État du résultat consolidé	27
État du résultat global consolidé	28
État de la variation des capitaux propres consolidé	29
État des flux de trésorerie consolidé	30
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	31
1. Information générale	31
2. Normes de présentation	31
3. Modifications de normes comptables à venir	32
4. Valeurs mobilières	33
5. Prêts	34
6. Titrisation de prêts	37
7. Capital-actions	38
8. Paiements fondés sur des actions	40
9. Avantages postérieurs à l'emploi	40
10. Instruments financiers – juste valeur	41
11. Information sectorielle	41
12. Regroupements d'entreprises	43

Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		143 162 \$	126 247 \$	80 826 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		98 337	122 608	95 271
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 441 942	2 577 017	2 131 045
Détenues jusqu'à l'échéance		420 487	323 007	363 063
Détenues à des fins de transaction		2 469 647	1 980 436	2 268 914
		5 332 076	4 880 460	4 763 022
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 226 135	3 196 781	1 565 200
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 695 265	6 793 078	7 110 856
Hypothécaires résidentiels		14 876 291	14 825 541	14 651 545
Hypothécaires commerciaux		2 820 616	2 651 271	2 531 812
Commerciaux et autres		2 997 572	2 794 232	2 503 082
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		370 458	365 457	294 320
		27 760 202	27 429 579	27 091 615
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(115 714)	(119 371)	(119 056)
		27 644 488	27 310 208	26 972 559
Autres				
Immobilisations corporelles		65 162	68 750	75 838
Dérivés		335 590	132 809	170 504
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		201 842	207 188	201 067
Actif d'impôt différé		2 500	7 936	11 757
Autres actifs		321 559	365 721	272 541
		990 730	846 481	795 784
		37 434 928 \$	36 482 785 \$	34 272 662 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		18 492 140 \$	18 741 981 \$	19 366 548 \$
Entreprises, banques et autres		6 155 104	5 781 045	4 437 390
		24 647 244	24 523 026	23 803 938
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 774 523	1 562 477	1 361 085
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 587 191	2 215 965	1 124 013
Acceptations		370 458	365 457	294 320
Dérivés		178 122	90 840	123 369
Passif d'impôt différé		7 726	10	3 162
Autres passifs		761 469	869 029	786 633
		5 679 489	5 103 778	3 692 582
Dette liée aux activités de titrisation	6	5 062 301	4 863 848	4 865 326
Dette subordonnée		448 044	447 523	445 977
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	219 633	219 633	205 204
Actions ordinaires	7	465 926	465 854	451 415
Résultats non distribués		864 287	848 905	800 362
Cumul des autres éléments du résultat global		47 913	10 127	7 767
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	91	91	91
		1 597 850	1 544 610	1 464 839
		37 434 928 \$	36 482 785 \$	34 272 662 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
		31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Revenu d'intérêt				
Prêts		263 549 \$	266 159 \$	269 084 \$
Valeurs mobilières		11 137	10 374	10 321
Dépôts auprès d'autres banques		215	175	181
Autres, incluant les dérivés		10 640	10 518	10 188
		285 541	287 226	289 774
Frais d'intérêt				
Dépôts		113 026	114 038	114 020
Dettes liées aux activités de titrisation		28 853	28 842	30 529
Dettes subordonnées		4 037	4 069	4 031
Autres		129	128	338
		146 045	147 077	148 918
Revenu net d'intérêt		139 496	140 149	140 856
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		34 915	38 147	34 755
Revenus tirés des activités de courtage		15 000	14 774	15 207
Revenus liés aux comptes d'investissement		7 519	7 516	8 027
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		8 154	7 951	6 580
Revenus d'assurance, montant net		4 813	5 199	4 633
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		6 429	5 124	4 339
Autres		1 834	2 561	1 712
		78 664	81 272	75 253
Revenu total		218 160	221 421	216 109
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	12	1 472	1 508	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	5	10 500	10 500	10 500
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel		88 294	87 509	85 540
Frais d'occupation de locaux et technologie		48 396	49 624	45 940
Autres		24 007	26 255	23 704
Frais liés aux regroupements d'entreprises	12	—	2 911	3 949
		160 697	166 299	159 133
Résultat avant impôts sur le résultat		45 491	43 114	45 340
Impôts sur le résultat		9 656	9 360	9 815
Résultat net		35 835 \$	33 754 \$	35 525 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 399	2 395	2 501
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		33 436 \$	31 359 \$	33 024 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		28 942	28 873	28 570
dilué		28 950	28 881	28 577
Résultat par action				
de base		1,16 \$	1,09 \$	1,16 \$
dilué		1,15 \$	1,09 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,54 \$	0,52 \$	0,51 \$
Actions privilégiées - série 10		s.o.	s.o.	0,33 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	s. o.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Résultat net	35 835 \$	33 754 \$	35 525 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	343	(74)	758
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 622)	(1 448)	(1 061)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	40 065	967	2 546
	37 786	(555)	2 243
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(2 424)	7 618	5 634
Résultat global	71 197 \$	40 817 \$	43 402 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	91 \$	(26) \$	243 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 040)	(1 249)	(390)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14 624	358	925
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(889)	2 691	2 066
	12 786 \$	1 774 \$	2 844 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			35 835					35 835
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				343		343		343
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 622)		(2 622)		(2 622)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					40 065	40 065		40 065
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			(2 424)					(2 424)
Résultat global			33 411	(2 279)	40 065	37 786		71 197
Émission d'actions		72						72
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 399)					(2 399)
Actions ordinaires			(15 630)					(15 630)
Solde au 31 janvier 2015	219 633 \$	465 926 \$	864 287 \$	11 058 \$	36 855 \$	47 913 \$	91 \$	1 597 850 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			35 525					35 525
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				758		758		758
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 061)		(1 061)		(1 061)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					2 546	2 546		2 546
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			5 634					5 634
Résultat global			41 159	(303)	2 546	2 243		43 402
Émission d'actions		4 919						4 919
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 501)					(2 501)
Actions ordinaires			(14 552)					(14 552)
Solde au 31 janvier 2014	205 204 \$	451 415 \$	800 362 \$	9 233 \$	(1 466) \$	7 767 \$	91 \$	1 464 839 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net	35 835 \$	33 754 \$	35 525 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 500
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 011)	(2 796)	(1 702)
Impôt différé	(626)	3 348	147
Amortissement des immobilisations corporelles	3 657	3 996	4 495
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 643	10 027	9 872
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :			
Prêts	(344 364)	(167 279)	130 456
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(489 211)	249 733	(116 330)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(29 354)	568 762	666 853
Intérêts courus à recevoir	1 477	(2 074)	(643)
Actifs dérivés	(202 781)	(12 999)	(43 887)
Dépôts	124 218	310 481	(123 412)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	212 046	(16 877)	(103 184)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	371 226	(226 056)	(229 387)
Intérêts courus à payer	(43 375)	22 728	(17 003)
Passifs dérivés	87 282	(3 781)	21 328
Autres, montant net	27 571	7 028	17 414
	(230 267)	788 495	261 042
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des acceptations	5 001	4 783	23 271
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	198 453	39 071	(109 388)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	31	24	10
Dividendes, y compris les impôts connexes	(17 933)	(22 564)	(22 322)
	185 552	21 314	(108 429)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Acquisitions	(426 230)	(1 151 717)	(964 112)
Produit à la vente et à l'échéance	565 437	671 349	513 364
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance			
Acquisitions	(104 207)	(270 728)	(4 710)
Produit à l'échéance	6 727	45 507	290 521
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(4 368)	(10 646)	(20 417)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	24 271	(54 138)	30 731
	61 630	(770 373)	(154 623)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	16 915	39 436	(2 010)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	126 247	86 811	82 836
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	143 162 \$	126 247 \$	80 826 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de la période	190 596 \$	125 978 \$	172 631 \$
Intérêts reçus au cours de la période	293 515 \$	274 958 \$	288 466 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 477 \$	2 643 \$	1 954 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	19 183 \$	3 620 \$	9 769 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 janvier 2015 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 26 février 2015.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications de méthodes comptables

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifiaient les exigences en matière de compensation des instruments financiers. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013. Par conséquent, certaines valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements connexes qui ont été compensés antérieurement au bilan sont désormais présentés selon leur montant brut. Au 31 octobre 2014, l'adoption de ces modifications a entraîné une augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente et des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat de 1,6 milliard \$ (respectivement 0,6 milliard \$ et 1,0 milliard \$ au 31 janvier 2014 et au 1^{er} novembre 2013). Ces retraitements ont entraîné une augmentation de l'actif total et du passif total, mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat global, les capitaux propres ou les flux de trésorerie de la Banque.

IFRIC 21, Droits ou taxes

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'IFRIC 21 contient des indications sur le moment où il convient de comptabiliser un passif aux fins du paiement de droits ou de taxes imposés par le gouvernement, ce passif étant comptabilisé selon l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Cette norme a été appliquée rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'a eu aucune incidence significative sur sa situation financière ni sur ses résultats.

IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014, la Banque a adopté les modifications à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, qui contiennent une exception à l'application des dispositions relatives à la cessation de la comptabilité de couverture lorsque la novation d'un dérivé désigné comme instrument de couverture répond à certains critères. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2013 et n'ont eu aucune incidence sur sa situation financière ni sur ses résultats.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues sur crédit. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque évalue en ce moment l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Plus précisément, l'IFRS 9 exige que les entités comptabilisent une tranche des pertes attendues sur crédit au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers et qu'elles comptabilisent les pertes attendues sur la durée de vie lorsque la détérioration du crédit atteint certains seuils. Le nouveau modèle comporte également des exigences accrues en matière d'informations à fournir concernant les pertes attendues sur crédit et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée séparément dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. L'IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, soit le 1^{er} novembre 2017 pour la Banque.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Profits nets réalisés	4 011 \$	2 796 \$	1 702 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(349)	(99)	(251)
	3 662 \$	2 697 \$	1 451 \$

Profits et pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

	AU 31 JANVIER 2015			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	937 027 \$	390 \$	— \$	937 417 \$
par des provinces	1 077 833	4 410	25	1 082 218
Autres titres d'emprunt	175 930	8 396	113	184 213
Titres adossés à des actifs	38 252	1 352	—	39 604
Actions privilégiées	107 164	1 376	4 234	104 306
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	83 992	11 322	1 130	94 184
	2 420 198 \$	27 246 \$	5 502 \$	2 441 942 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

	AU 31 OCTOBRE 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 129 337 \$	65 \$	74 \$	1 129 328 \$
par des provinces	1 041 510	699	76	1 042 133
Autres titres d'emprunt	175 522	5 561	119	180 964
Titres adossés à des actifs	38 672	1 104	2	39 774
Actions privilégiées	99 109	1 890	940	100 059
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	71 592	13 697	530	84 759
	2 555 742 \$	23 016 \$	1 741 \$	2 577 017 \$

	AU 31 JANVIER 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	998 685 \$	248 \$	36 \$	998 897 \$
par des provinces	709 814	414	65	710 163
Autres titres d'emprunt	209 858	6 750	135	216 473
Titres adossés à des actifs	41 320	1 346	22	42 644
Actions privilégiées	85 961	579	2 174	84 366
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	69 187	10 162	847	78 502
	2 114 825 \$	19 499 \$	3 279 \$	2 131 045 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	420 487 \$	323 007 \$	333 272 \$
Papier commercial adossé à des actifs	—	—	29 791
	420 487 \$	323 007 \$	363 063 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 31 JANVIER 2015					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 695 265 \$	22 183 \$	— \$	9 536 \$	28 517 \$	38 053 \$
Hypothécaires résidentiels	14 876 291	37 456	—	4 029	7 817	11 846
Hypothécaires commerciaux	2 820 616	43 277	2 402	10 218	14 167	26 787
Commerciaux et autres ^[1]	3 368 030	22 873	12 908	1 769	24 351	39 028
	27 760 202 \$	125 789 \$	15 310 \$	25 552 \$	74 852 \$	115 714 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 370,5 millions \$.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 793 078 \$	22 359 \$	— \$	9 425 \$	28 986 \$	38 411 \$
Hypothécaires résidentiels	14 825 541	32 843	—	3 964	7 612	11 576
Hypothécaires commerciaux	2 651 271	16 633	3 917	1 884	20 736	26 537
Commerciaux et autres ^[1]	3 159 689	30 245	18 034	1 965	22 848	42 847
	27 429 579 \$	102 080 \$	21 951 \$	17 238 \$	80 182 \$	119 371 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 365,5 millions \$.

AU 31 JANVIER 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 110 856 \$	22 752 \$	— \$	9 825 \$	29 058 \$	38 883 \$
Hypothécaires résidentiels	14 651 545	32 384	—	3 317	5 837	9 154
Hypothécaires commerciaux	2 531 812	23 701	7 236	4 246	16 735	28 217
Commerciaux et autres ^[1]	2 797 402	35 095	23 790	1 170	17 842	42 802
	27 091 615 \$	113 932 \$	31 026 \$	18 558 \$	69 472 \$	119 056 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations d'un montant de 294,3 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES

	31 JANVIER 2015		31 JANVIER 2014	
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Solde au début de la période	3 917 \$	18 034 \$	21 951 \$	34 266 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(9)	155	146	(2 360)
Radiations	(1 506)	(5 258)	(6 764)	(804)
Recouvrements	—	5	5	1
Intérêts courus sur les prêts douteux	—	(28)	(28)	(77)
Solde à la fin de la période	2 402 \$	12 908 \$	15 310 \$	31 026 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
					31 JANVIER 2015	31 JANVIER 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	9 425 \$	3 964 \$	1 884 \$	1 965 \$	17 238 \$	12 049 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	6 019	1 318	8 486	(139)	15 684	12 663
Radiations	(7 582)	(498)	—	(14)	(8 094)	(6 985)
Recouvrements	1 775	(663)	—	—	1 112	1 162
Intérêts courus sur les prêts douteux	(101)	(92)	(152)	(43)	(388)	(331)
Solde à la fin de la période	9 536 \$	4 029 \$	10 218 \$	1 769 \$	25 552 \$	18 558 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
					31 JANVIER 2015	31 JANVIER 2014
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	28 986 \$	7 612 \$	20 736 \$	22 848 \$	80 182 \$	69 275 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(469)	205	(6 569)	1 503	(5 330)	197
Solde à la fin de la période	28 517 \$	7 817 \$	14 167 \$	24 351 \$	74 852 \$	69 472 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Une provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 6,4 millions \$ au 31 janvier 2015, à 7,4 millions \$ au 31 octobre 2014 et à 7,0 millions \$ au 31 janvier 2014.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JANVIER 2015			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	90 900 \$	29 738 \$	5 551 \$	126 189 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	305 171	44 555	32 746	382 472
	396 071 \$	74 293 \$	38 297 \$	508 661 \$

	AU 31 OCTOBRE 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	82 681 \$	26 571 \$	5 350 \$	114 602 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	232 217	58 137	32 706	323 060
	314 898 \$	84 708 \$	38 056 \$	437 662 \$

5. Prêts [suite]

	AU 31 JANVIER 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	91 297 \$	36 781 \$	5 136 \$	133 214 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	247 710	40 745	31 031	319 486
	339 007 \$	77 526 \$	36 167 \$	452 700 \$

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
Prêts hypothécaires résidentiels	4 344 069 \$	4 341 612 \$	4 326 871 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 545	14 372	3 931
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	144 230	106 489	102 747
Autres valeurs mobilières	420 487	323 007	363 063
Dette liée aux activités de titrisation	(5 062 301) \$	(4 863 848) \$	(4 865 326) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	219 939 \$	307 091 \$	239 295 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	102 001 \$	114 633 \$	91 968 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
Nouvelle émission de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada			
Décembre 2019	2,06 %	217 007 \$	219 565 \$

7. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2015		31 JANVIER 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 10				
En circulation au début et à la fin de la période	s. o.	s. o.	4 400 000	107 642 \$
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	s. o.	s. o.
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période	9 000 000	219 633 \$	8 400 000	205 204 \$

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2015		31 JANVIER 2014	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 942 999	465 854 \$	28 532 412	446 496 \$
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	1 620	80	110 189	4 922
Frais d'émission nets	s. o.	(8)	s. o.	(3)
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de la période	28 944 619	465 926 \$	28 642 601	451 415 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre 2015, 1 620 actions ordinaires ont été légalement émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à l'encontre de versements facultatifs en espèces provenant d'actionnaires.

Dividendes déclarés

Le 11 février 2015, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11 et série 13 aux actionnaires inscrits en date du 6 mars 2015. Au cours de sa réunion tenue le 26 février 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,54 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2015 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2015. La Banque a aussi déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront achetées sur le marché. Par conséquent, aucun escompte ne s'appliquera au prix d'achat de ces actions ordinaires.

7. Capital-actions [suite]

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,5 %, 6,0 % et 8,0 % pour 2015. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires, au 1^{er} janvier 2013, au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En date du 1^{er} janvier 2015, le BSIF a remplacé, en fonction de sa ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publiée en octobre 2014, le ratio actif/fonds propres (RAFP) par un nouveau ratio de levier. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence du RAFP antérieur du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan, et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2015. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JANVIER 2015		AU 31 OCTOBRE 2014	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	465 926 \$	465 926 \$	465 854 \$	465 854 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	91	91
Résultats non distribués	864 287	864 287	848 905	848 905
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	11 058	11 058	13 338	13 338
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(235 401)	(94 161)	(240 964)	(48 193)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 105 961	1 247 201	1 087 224	1 279 995
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif ^[2]	97 562	97 562	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	122 071	122 071	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(38 446)	s. o.	(51 262)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	219 633	181 187	219 633	168 371
Fonds propres de catégorie 1	1 325 594	1 428 388	1 306 857	1 448 366
Dette subordonnée ^[3]	310 667	310 667	355 048	355 048
Provisions cumulatives collectives	81 285	81 285	87 546	87 546
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(5 844)	(2 338)	(1 925)	(385)
Fonds propres de catégorie 2	386 108	389 614	440 669	442 209
Total des fonds propres	1 711 702 \$	1 818 002 \$	1 747 526 \$	1 890 575 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 10 rachetées par la Banque au troisième trimestre 2014.

[3] Nette d'un montant de 137,4 millions \$ (92,5 millions \$ au 31 octobre 2014) attribuable au retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre 2015, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et aucune option d'achat d'actions n'a été exercée. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JANVIER 2015	AU 31 OCTOBRE 2014	AU 31 JANVIER 2014
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	20 000	20 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,6 millions \$ ont été converties en 50 730 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 30 350 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 50,85 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2017.

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 27 412 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2015, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 147 243 unités d'actions de performance évaluées à 50,85 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2017 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Frais découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	2 483 \$	190 \$	3 777 \$
Incidence des couvertures	2 070	1 190	248
	4 553 \$	1 380 \$	4 025 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie était de 41,5 millions \$ au 31 janvier 2015 (37,8 millions \$ au 31 octobre 2014 et 31,2 millions \$ au 31 janvier 2014).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JANVIER 2014
Régimes de retraite à prestations définies	4 233 \$	5 182 \$	4 263 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 630	1 555	1 653
Autres régimes	369	459	351
	6 232 \$	7 196 \$	6 267 \$

10. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond aux cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2014. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 277,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2015. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail, d'investissement, de gestion de trésorerie et de services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur Autres, comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

11. Information sectorielle [suite]

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2015

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	100 970 \$	42 060 \$	726 \$	(4 260) \$	139 496 \$
Autres revenus	50 583	8 716	16 484	2 881	78 664
Revenu (perte) total(le)	151 553	50 776	17 210	(1 379)	218 160
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 472	—	—	1 472
Provisions pour pertes sur prêts	9 172	1 328	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	102 848	30 980	13 918	12 951	160 697
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 533	16 996	3 292	(14 330)	45 491
Impôts sur le résultat (recouvrement)	8 833	4 573	883	(4 633)	9 656
Résultat net (perte nette)	30 700 \$	12 423 \$	2 409 \$	(9 697) \$	35 835 \$
Actif moyen ^[1]	18 515 623 \$	8 826 403 \$	5 280 668 \$	3 706 144 \$	36 328 838 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	99 724 \$	43 591 \$	1 567 \$	(4 733) \$	140 149 \$
Autres revenus	54 083	8 348	14 592	4 249	81 272
Revenu (perte) total(le)	153 807	51 939	16 159	(484)	221 421
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 508	—	—	1 508
Provisions pour pertes sur prêts	6 786	3 714	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	108 929	32 230	12 845	9 384	163 388
Frais liés aux regroupements d'entreprises (voir la note 12)	—	2 911	—	—	2 911
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	38 092	11 576	3 314	(9 868)	43 114
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 493	3 120	890	(4 143)	9 360
Résultat net (perte nette)	28 599 \$	8 456 \$	2 424 \$	(5 725) \$	33 754 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 283 070 \$	8 793 352 \$	5 193 967 \$	4 154 250 \$	36 424 639 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 1 855,4 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 62,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	98 054 \$	46 197 \$	683 \$	(4 078) \$	140 856 \$
Autres revenus	48 630	9 102	15 482	2 039	75 253
Revenu (perte) total(le)	146 684	55 299	16 165	(2 039)	216 109
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 136	—	—	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	10 254	246	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 809	31 576	13 087	10 712	155 184
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	3 949	—	—	3 949
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	36 621	18 392	3 078	(12 751)	45 340
Impôts sur le résultat (recouvrement)	8 343	4 959	826	(4 313)	9 815
Résultat net (perte nette)	28 278 \$	13 433 \$	2 252 \$	(8 438) \$	35 525 \$
Actif moyen ^{[1][2]}	18 039 239 \$	8 988 071 \$	3 641 777 \$	3 689 982 \$	34 359 069 \$

[1] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

[2] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Par conséquent, l'actif moyen de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux a augmenté de 729,7 millions \$ et l'actif moyen du secteur Autres a diminué de 18,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

12. Regroupements d'entreprises

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis de 17,8 millions \$ est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 (1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014 et 1,1 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014).

Frais liés aux regroupements d'entreprises

En 2014, la Banque a engagé des coûts liés à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres frais, aux fins principalement de l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. L'intégration des activités de la Fiducie AGF a pris fin au quatrième trimestre 2014.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

